

FORUM

PORTES OUVERTES

L'Université a
accueilli plus de
2600 personnes.

PAGE 12



Les bébés issus de familles problématiques
seront **moins agressifs** s'ils vont à la garderie

Les enfants pauvres gagnent à fréquenter une garderie

Les bébés issus de familles où règnent la pauvreté, les conflits interpersonnels et les problèmes de santé mentale auraient intérêt à fréquenter une garderie dès les premiers mois de leur vie. « L'observation attentive du comportement d'enfants de trois ou quatre ans nous amène à conclure que ceux qui viennent de milieux pauvres sont moins agressifs s'ils ont été dans les services de garde que s'ils sont restés à la maison entre zéro et un an », explique la psychologue Sylvana Côté, auteure d'une importante étude sur le sujet.

L'ennui, ajoute-t-elle, c'est que ces enfants de milieux difficiles sont les moins susceptibles de fréquenter une garderie en très bas âge. Faute d'argent ou de places disponibles dans un centre de la petite enfance (CPE), ils subissent les problèmes liés à leur environnement socioéconomique. Lorsque commence la maternelle, ils sont plus nombreux à mordre, pousser, frapper, bref à présenter ce que les spécialistes appellent des « troubles de conduite ».

À un moment où une réforme majeure des services de garde est dans l'air, les travaux de Sylvana Côté prennent une dimension presque politique. La psychologue en est consciente et n'a pas peur de plonger dans le débat. « La plupart des gens pensent que le programme des garderies du Québec est de grande qualité. En vérité, on l'ignore », affirme-t-elle.

À son avis, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Carole Thériault, a beaucoup parlé de budgets et de places disponibles dans les milieux de garde. Mais la question ne se limite pas à l'accès aux CPE, conteste Sylvana Côté. « On a besoin d'un système d'éducation préscolaire. Il y a actuellement trop de disparités dans le réseau. Pourquoi pas, comme en France, la prématernelle à trois ans ? »

État de santé des CPE

Professeure à l'École de psychoéducation depuis 2003, Sylvana Côté se consacre depuis les années 90 à la recherche sur le développement des enfants. Ses travaux sur la fréquentation des services de garde auprès de divers échantillons représentatifs de la population ont permis de faire la lumière sur plusieurs aspects de la politique familiale québécoise.

Elle a notamment cosigné, avec Richard Tremblay et Christa Japel, l'*Étude longitudinale*



Ces enfants qui proviennent de familles privilégiées fréquentent le centre de la petite enfance *Le gardien des rêves* dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges.

dinale du développement des enfants du Québec concernant la qualité des services de garde. Cette étude avait fait grand bruit à sa sortie, en août 2005, car elle révélait la faiblesse du réseau, notamment du côté des garderies privées. « Il y a trois types de CPE, résume-t-elle : en milieu familial, en institution et à but lucratif. Même s'il y a des exceptions dans chaque catégorie, nous avons souligné les lacunes du réseau privé. »

À la tête d'une équipe de quatre chercheurs (Michael Kramer, Michael Meaney et John Lydon, de l'Université McGill, et Jean Séguin, de l'Université de Montréal), Sylvana Côté pourra pousser plus loin la question de l'influence des milieux de garde sur le développement des enfants puisqu'elle vient de recevoir une subvention de 550 000 \$ des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Au cours des cinq pro-

chaines années, les chercheurs suivront quelque 800 jeunes pour tenter de comprendre les liens entre les troubles de conduite et le séjour plus ou moins prolongé dans un CPE.

« Cette fois, l'étude inclura des données non seulement sur les jeunes, mais également sur leurs parents, mentionne-t-elle. Nous posséderons par exemple des détails sur l'état de santé de

Suite en page 2

cette semaine

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Campus : le manque d'espace confirmé. **PAGE 3**

AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Améliorer les liens avec les diplômés. **PAGE 4**

ORTHOPHONIE Cliché ?

Les petits garçons disent « vroom » et les petites filles « pleurer ». **PAGE 7**

Le coup de foudre existe-t-il ?

Vos cœurs bondissent. Vos regards se croisent. Ça y est : c'est le coup de foudre. Mais pourquoi elle ? Pourquoi lui ?

La réponse se trouve peut-être dans les phéromones, ces signaux chimiques émis par certains animaux pour attirer les mâles ou les femelles, particulièrement durant la saison des amours, de façon à favoriser la reproduction. Du grec *pherein* (« transporter ») et *horman* (« exciter »), ce terme a été créé en 1959 par le biologiste allemand Peter Karlson et l'entomologiste suisse Martin Lüscher pour désigner un médiateur chimique présent chez les termites. « Les phéromones sont une réalité biologique, cela ne fait aucun doute, mentionne Soizic Potier, docteur en sciences neurologiques, qui a effectué une revue de la littérature sur le sujet en 2001. Ce qui est plus discutable, c'est dans quelle mesure l'être humain y est sensible. »

Depuis les années 60, des chercheurs ont mené d'innombrables expériences sur les phéromones. On sait que, grâce à elles, le bombyx du murier (un papillon) est capable de repérer une femelle jusqu'à 10 km de distance... en pleine nuit. En agriculture, on utilise couramment des pièges à phéromones pour capturer des insectes nuisibles. Au Québec,

Suite en page 2



L'amour, toujours l'amour...

Les enfants pauvres gagnent à fréquenter une garderie

Suite de la page 1

la mère durant la grossesse. Était-elle dépressive, alcoolique, fumeuse ? Même des éléments biologiques seront pris en considération : poids du bébé à la naissance, complications, etc. »

À l'issue de cette recherche sans équivalent au Canada, les chercheurs croient qu'ils pourront préciser les « risques familiaux » en matière de santé mentale lorsqu'il s'agit de confier ses enfants à des CPE. « Nous espé-

rons obtenir la collaboration du plus grand nombre possible de centres, commente la principale instigatrice. C'est important de constituer un bon échantillon pour que nos résultats soient le plus représentatifs possible. »

À long terme, l'objectif de la diplômée en psychologie est de cerner les avantages et les inconvénients de la fréquentation des milieux de garde, et de cibler quelles sont les clientèles les plus sensibles aux uns et aux autres.

La recherche et l'argent

Originaire de Chicoutimi, Sylvana Côté est une travailleuse acharnée qui a fait sienne la pensée d'une des femmes de Picasso, Françoise Gilot : « Pour en faire assez, il faut en faire trop. »

Après des études aux universités McGill (baccalauréat), Laval (maîtrise) et de Montréal (doctorat), elle termine en 2002 un postdoctorat à l'Université Carnegie Mellon, à Pittsburgh.

En 2003, elle entame officiellement sa carrière de professeure-chercheuse à l'UdeM.

Elle concède que la vie de jeune chercheuse n'est pas de tout repos et qu'elle doit rogner sur ses nuits de sommeil pour arriver à produire à un rythme convenable. Mais le projet approuvé par les IRSC, et auquel le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la Fédération québécoise de la recherche en sciences sociales et la Canadian Psychiatric Foundation ont également donné leur appui, est une excellente source de motivation.

En plus de ses activités de recherche, elle donne deux cours dont un s'intitule *Inadaptation à l'adolescence*. Jusqu'où va son intérêt pour le développement ? « En principe, je m'intéresse au développement de l'enfant de l'âge zéro jusqu'à l'adolescence. Mais à force de creuser, j'ai dû me pencher sur les conditions de l'accouchement, puis de la grossesse. Nous parlons maintenant de plus en plus des grossesses très précoces, soit à l'adolescence. C'est donc comme une grande boucle... »

Mathieu-Robert Sauvé

Le coup de foudre existe-t-il ?

Suite de la page 1

ces pièges ont permis d'éviter que la cécidomyie, une mouche de 1,5 à 2 mm, décime la récolte de crucifères des producteurs maraichers en 2005.

Émises soit de façon permanente, soit à des périodes précises, les phéromones sont le « principal outil de communication des insectes », mentionne l'entomologiste Jacques Brodeur, professeur au Département de sciences biologiques. Tous les lépidoptères et une bonne partie des hyménoptères en émettent à partir de la cuticule ou de glandes situées dans l'abdomen.

L'utilisation par l'humain de ces signaux chimiques ne se limite pas aux insectes. La firme Envirotel, de Sherbrooke, grâce à laquelle a été formellement identifié un cougaur de l'est l'an dernier au Québec, a employé des phéromones synthétiques pour attirer le félin près d'une pièce de velcro afin que quelques-uns de ses poils s'y prennent. Mélangées à de l'urine de cougaur gardé en captivité, les phéromones ont excité la libido de la bête sauvage au point où celle-ci est venue se frotter contre le « piège ». L'analyse de l'ADN a révélé que le « lion des montagnes » courait bel et bien sur le continent.

M^{me} Potier, qui a étudié à l'Université de Montréal pendant cinq ans avant d'entreprendre des études de médecine à Sherbrooke (où *Forum* l'a jointe), souligne qu'elle ne possède pas d'expertise particulière sur les phéromones et leur action mais qu'elle s'y intéresse en dilettante depuis plusieurs années. Les résultats de sa recension, publiés dans la revue des cycles supérieurs *Dire*, lui ont valu le troisième prix au concours de vulgarisation organisé en 2001. Dans son texte intitulé « La chimie de nos comportements : ces molécules qui nous gouvernent », elle souligne que les phéromones seraient la plus primitive des formes de communication entre les individus. Et même si elles sont libérées en quantités infinitésimales, leur action est d'une remarquable efficacité. « Leur existence permettrait même d'expliquer bon nombre de comportements qu'on attribuait jusqu'ici

Les phéromones seraient la plus primitive des formes de communication entre les individus. Et même si elles sont libérées en quantités infinitésimales, leur action est d'une remarquable efficacité.

plus volontiers à l'instinct ou à un éventuel sixième sens », écrit-elle.

Alors, l'amour entre deux personnes relève-t-il d'un échange chimique ? « Bien sûr que non, répond en riant la physiologiste. Le choc amoureux est assurément influencé par la culture et par beaucoup d'autres choses. »

Pourtant, elle estime que l'effet inconscient des phéromones chez les Roméo et Juliette de l'an 2000 constitue une théorie « assez emballante ». D'ailleurs, des chercheurs croient avoir localisé les récepteurs des phéromones chez les mammifères. Situé près des sinus, c'est l'organe voméronasal, surnommé affectueusement « nez sexuel ».

Dans son article, M^{me} Potier rapporte que les individus qui ont perdu l'usage de cet organe ont perdu en même temps leur appétit sexuel. Troublant. Mais pas autant que la recherche la plus souvent citée en matière de phéromones humaines. « Dans une salle d'attente, peut-on lire dans le texte de Soizic Potier, l'un des sièges avait été enduit de phéromone mâle, tandis qu'un autre avait été enduit de phéromone femelle. Lorsqu'on a demandé à des femmes de s'asseoir sur le siège de leur choix, la grande majorité d'entre elles aurait très nettement évité le siège "femelle" et préféré le siège "mâle". »

Cette recherche est peut-être contestable, mais elle illustre l'influence de l'amour chimique. À quand un parfum aux phéromones ?

Mathieu-Robert Sauvé

Derrière les pavillons, des personnes

Dans une série de 14 capsules préparées par la Division des archives (www.archiv.umontreal.ca), Forum vous présente les personnalités qui ont donné leur nom à des bâtiments de l'Université.

Qui était Lionel Groulx ?

Lionel Groulx est né à Vaudreuil le 13 janvier 1878 dans une famille modeste : son père, Léon Groulx, et sa mère, Philomène Pilon, étaient agriculteurs. Après des études primaires à l'Académie de Vaudreuil, Lionel Groulx entre au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse en 1891 pour ses huit années de cours classique. Hésitant entre le droit et les ordres, il choisit de devenir prêtre. Il reçoit sa formation théologique au Grand Séminaire de Valleyfield et au Grand Séminaire de Montréal ; il est ordonné prêtre en 1903.

L'enseignement passionne le jeune Lionel. Dès 1901, il enseigne la rhétorique et les belles-lettres au Collège de Valleyfield ; il conservera sa classe de rhétorique jusqu'en 1915. L'abbé Groulx s'absente deux ans pour aller faire, à l'Université de la Minerve, à Rome, son doctorat en philosophie et en théologie. Il poursuivra sa formation pendant une année à l'Université de Fribourg, en Suisse, au cours de laquelle il étudiera les lettres et la philosophie.

La Faculté des lettres de l'Université Laval de Montréal lui confie, en 1915, une chaire d'histoire canadienne. Il consacra sa carrière à l'enseignement de l'histoire du Canada et plus particulièrement à celle du peuple français d'Amérique jusqu'à sa retraite,

en 1949. L'abbé Groulx fonde, en 1946, l'Institut d'histoire de l'Amérique française et lance l'année suivante la *Revue d'histoire d'Amérique française* ; il dirigera cette revue pendant 20 ans.

Lionel Groulx nous a laissé en héritage une œuvre écrite considérable. En plus de son *Histoire du Canada français*, synthèse des cours donnés à l'Université de Montréal, il publia de nombreux ouvrages historiques, des comptes rendus de conférences, des articles et même un roman, *L'appel de la race*, sous le pseudonyme d'Aloné de Lestres.

L'homme d'Église a reçu des doctorats *honoris causa* de l'Université de Montréal (1942), de l'Université Laval (1937), de l'Université d'Ottawa (1934) et de l'Université Memorial de Terre-Neuve (1962). On lui a aussi remis de nombreuses distinctions, dont le Prix de l'Académie française (1931), le prix Ludger-Duvernay (1952), la Médaille du Conseil des arts du Canada (1962), le prix Léo-Pariseau de l'Association francophone pour le savoir, le prix Pfizer et le prix du Grand Jury des lettres pour l'ensemble de son œuvre en 1963.

L'abbé Groulx était un homme engagé, participant aux débats de son époque, les provoquant même quelquefois. Il suscita autant l'adhésion que l'opposi-

tion dans tous les milieux, par sa vision du rôle et de la place du Canada français. L'éveil de la conscience nationaliste sera son leitmotiv. Chose certaine, Lionel Groulx a toujours eu un goût marqué pour l'histoire et un grand respect pour le peuple canadien-français. Il mourut à Vaudreuil le 23 mai 1967.

On honorera sa mémoire en donnant son nom, entre autres, à des écoles, un centre de recherche, une avenue de Montréal et une station de métro. Le Conseil de l'Université nommera le 30 mai 1978 le pavillon des sciences humaines et sociales le pavillon Lionel-Groulx.

Sources :

Jean Cournoyer, La mémoire du Québec, p. 602.

Lionel Groulx : la voix d'une époque, exposition de Lucia Ferretti réalisée par l'Agence du livre en 1983.

Division des archives, Université de Montréal. Fonds du Conseil de l'Université (A0002).

Division des archives, Université de Montréal. Fonds du Département d'histoire (E0016).

Division des archives, Université de Montréal. Fonds Léon-Lortie (P0135).

www.umontreal.ca/plancampus/index.html

www.125.umontreal.ca/Pionniers/Groulx.html

http://lagora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Lionel_Groulx



L'abbé Lionel Groulx



Le pavillon Lionel-Groulx

FORUM

Hebdomadaire d'information de l'Université de Montréal

www.iforum.umontreal.ca

Publié par la Direction des communications et du recrutement (DCR)

3744, rue Jean-Brillant

Bureau 490, Montréal

Directeur général : Bernard Motulsky

Directrice des publications

et rédactrice en chef de *Forum* : Paule des Rivières

Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy,

Mathieu-Robert Sauvé

Photographie : Claude Lacasse

Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin

Révision : Sophie Cazanave

Graphisme : Cyclone Design Communications

Impression : Payette & Simms

pour nous joindre

Rédaction

Téléphone : (514) 343-6550

Télécopieur : (514) 343-5976

Courriel : forum@umontreal.ca

Calendrier : calendrier@umontreal.ca

Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité

Représentant publicitaire :

Accès-Média

Téléphone : (514) 524-1182

Annonces de l'UdeM :

Nancy Freeman, poste 8875

Assemblée universitaire

Il y a bel et bien un problème d'espace

L'espace brut disponible par étudiant s'amenuise à un rythme rapide

La situation financière difficile et le manque d'espace sur le campus ont été au cœur des débats de l'Assemblée universitaire le 6 février. Sur ce dernier point, les membres ont pris connaissance d'un rapport d'étape souhaitant un redéploiement des activités du campus dans deux lieux.

Si presque personne à l'Assemblée n'a mis en cause le caractère criant du besoin d'espace, certains membres se sont tout de même inquiétés des dépenses liées à une éventuelle expansion. Le recteur, Luc Vinet, s'est fait rassurant : « Cette idée [d'un second campus] ne doit pas toucher le budget d'exploitation de l'Université. Même, l'actif acquis aura une valeur supérieure. »

M. Vinet n'a d'ailleurs pas attendu la présentation de ce rapport d'étape, soumis au Comité de la planification, pour parler d'espace. Ce manque de mètres carrés figure en effet au nombre des cinq conditions nécessaires au succès du plan d'avenir que le recteur mentionne dans la tournée de consultation qu'il effectue présentement auprès de la communauté universitaire. Le recteur y brosse également un tableau, plutôt sombre, de la situation financière de l'établissement, qui présente un déficit.

C'est cette situation financière difficile que plusieurs membres de l'Assemblée universitaire avaient en tête à leur dernière réunion. « Nous craignons que les budgets des nouveaux espaces grugent ceux des ressources humaines », a dit une professeure que le recteur a voulu rassurer : « Si le projet d'acquisition de la gare de triage était mis en route, il n'y aurait pas d'effet sur le budget d'exploitation. Cette démonstration devra être convaincante. La proposition d'affaires doit être expliquée. »

« J'entends le discours sur une volonté de s'engager dans un plan d'avenir, a pour sa part commenté René Parenteau, et nous y croyons. Mais je crois aussi qu'il nous faudrait un plan d'urgence, a-t-il poursuivi en donnant en exemple sa propre situation : « J'ai 70 étudiants à la maîtrise et même pas de tableau. Je ne peux distinguer la dernière rangée d'étudiants. »

D'autres intervenants ont manifesté leur préoccupation quant aux fonds de démarrage destinés aux recherches des nouveaux professeurs qui tardent à se matérialiser et la question du nombre d'étudiants par classe est revenue à plusieurs reprises.

Le recteur aborde aussi cet élément dans ses consultations et

il a confirmé que l'UdeM n'avait pas atteint le nombre de professeurs réguliers qu'elle avait il y a 10 ans, même si la population étudiante, elle, a augmenté.

Le groupe de travail sur la reconfiguration de l'Université, auteur du rapport d'étape et qui a reçu son mandat du Comité de la planification, était présidé par le vice-provost et vice-recteur à la planification, Pierre Simonet, et composé de personnes appartenant à divers groupes de la communauté. Le rapport conclut que « l'Université est confrontée à un problème sérieux d'espace physique, au plan qualitatif comme au plan quantitatif [...] ». Il mentionne également que « les besoins additionnels d'espace ne pourront être comblés à même de nouvelles constructions sur le campus lui-même [...] ».

Le groupe privilégie donc un redéploiement des activités sur deux sites ayant un caractère de proximité pour éviter une rupture avec la communauté.

Enfin, il estime qu'il faut avoir en tête une perspective à long terme (de 10 à 20 ans) en tenant compte, dans la mesure du possible, des besoins des deux écoles affiliées. Il souligne que des décisions devront être prises sans délai.

Par ailleurs, des membres de l'Assemblée ont voulu connaître la source des problèmes informatiques qui ont touché le serveur de l'Universitaire pendant les vacances des Fêtes. Un membre a notamment relevé que les activités de recherche s'en sont trouvées passablement perturbées.

D'abord, le vice-recteur à l'administration et aux finances, Claude Léger, a défendu les employés en disant que ces derniers n'étaient aucunement en cause. « Nos employés étaient là. Nous avons une surveillance téléphonique et la panne a été diagnostiquée immédiatement. Des professionnels sont intervenus. La panne a été causée par un bris de matériel et malheureusement le logiciel de réparation n'a pas fonctionné. »

M. Léger a ajouté que l'Université examinait actuellement sa relation avec le fournisseur Hewlett-Packard avec lequel elle fait affaire.

Finalement, des membres de l'Assemblée ont déploré que la semaine de lecture de l'Université ne coïncide pas avec la semaine de relâche de la majorité des écoles primaires et secondaires.

La provost et vice-rectrice aux affaires académiques, Maryse Rinfret-Raynor, a rappelé que l'Université avait bel et bien un « principe d'agencement ». Mais, a-t-elle indiqué, les commissions scolaires n'ont pas toutes le même calendrier, ce qui complique les choses. De plus, la direction a communiqué avec la Commission scolaire de Montréal, qui n'a pas été en mesure, alors, de confirmer la date de sa semaine de congé.

Paule des Rivières

Études anglaises



Gail Scott était la conférencière invitée au premier atelier des élèves de l'école St. George's.

Neuf élèves de cinquième secondaire en « stage » à l'UdeM

Le Département d'études anglaises est partenaire de la St. George's School of Montreal

Neuf élèves de l'école anglophone St. George's, de Westmount, se sont présentés à l'Université de Montréal le 7 février afin d'assister au premier de leurs six ateliers de création supervisés par des étudiants du Département d'études anglaises. Ils ont eu droit, en prime, à une rencontre personnalisée avec une écrivaine canadienne-anglaise réputée, professeure invitée à l'UdeM : Gail Scott.

« Nous sommes heureux de profiter de cette chance », a commenté à *Forum* Arielle Corobow, qui entrait à l'Université par la grande porte même si elle n'a pas encore son diplôme d'études secondaires. Une chance qui n'est pas donnée à tous. Pour s'inscrire au cours *Advanced Placement English* (un cours avancé de littérature), il faut avoir un dossier scolaire impeccable, être prêt à étudier plus fort que les autres et par-dessus tout... aimer écrire.

« Tout ce que je peux vous conseiller, c'est d'écrire le plus possible et de publier. Le pire est de réviser ses textes sans cesse et de ne jamais les montrer », a dit

l'auteure de *Main Brides (Les fiancés de la Main)* en réponse à une question d'un élève. Un autre voulait savoir quel était son livre préféré (« Je n'ai pas de livre préféré », a répondu M^{me} Scott) et un autre encore l'a interrogée sur le choix de son genre littéraire. « C'est une bonne question, a-t-elle commencé. Il y a beaucoup de différences entre les histoires destinées à une revue à grand tirage et celles qu'on rédige en vue d'en faire un roman. »

En guise d'introduction à la rencontre, Gail Scott avait choisi de réciter un texte qu'elle a fait paraître dans le magazine *Time Canada* il y a quelques années. Ce texte tout en couleur relate une promenade dans le quartier Mile-End de Montréal. Une ville pour laquelle M^{me} Scott a beaucoup d'affection. « J'aime écrire à Montréal en raison des sons, de la musicalité de la rue. » Pour elle, les meilleurs écrivains de Montréal sont Abraham Moses Klein et Leonard Cohen.

Pas de crédits mais une expérience

Les élèves de l'école St. George's, un établissement privé, ne recevront pas de crédits de cours pour cette série de six ateliers, mais

ils pourront compter sur l'expertise des étudiants bénévoles de premier et de deuxième cycle qui ont accepté de les suivre durant leur activité de création : Jennifer Abitbol, Kevin D'Abramo, Bobbi Loo, Kelly MacPhail, Élodie Noulin-Mérat et Sophie Paindavoine.

« Au terme des ateliers, à la sixième séance, ils liront leur création, a annoncé Joyce Boro, professeure au Département d'études anglaises et maître d'œuvre de ce projet. Dès la troisième rencontre, ils auront décidé si leur texte sera de la fiction ou de la poésie. Ils auront le choix. »

Rosa Kovalski, responsable du Student Achievement Center de l'école anglophone, se disait ravie de ce partenariat avec l'Université de Montréal. Le centre a également des liens avec l'Université McGill, le Weizmann Institute of Science, l'Université McMaster, l'Agence spatiale canadienne et la NASA dans le cadre de différentes activités.

En marge de la rencontre, le directeur du Département d'études anglaises, Robert Schwartzwald, a confié à *Forum* qu'il serait content d'accueillir ces élèves au sein de son département dans quelques années.

Mathieu-Robert Sauvé



Luc Vinet

test linguistique

Distinctions utiles

Une activité qui a lieu une fois tous les six mois, donc deux fois par année, est-elle **bisannuelle**, **biennale**, **semestrielle** ou **trimestrielle**?

Ce test linguistique a été élaboré par le Centre de communication écrite (CCE) et reproduit avec son autorisation. Source : <www.cce.umontréal.ca>. Pour plus de détails, consulter le site du Centre sous la rubrique « Boîte à outils ».

Réponse : **semestrielle**. Le nom **semestre** signifie « période de six mois ». Il y a donc deux semestres dans une année. L'adjectif **bisannuel** signifie « qui revient tous les deux ans » : 'adjectif biennial signifie « qui a lieu tous les deux ans » : Employé comme nom, le terme **biennale** signifie « manifestation, exposition, festival qui a lieu tous les deux ans » : « manifestation, exposition, festival qui a lieu tous les deux ans » : L'adjectif **trimestriel** signifie « qui a lieu tous les trois mois ».

Pour s'inscrire au cours Advanced Placement English (un cours avancé de littérature), il faut avoir un dossier scolaire impeccable, être prêt à étudier plus fort que les autres et par-dessus tout... aimer écrire.

Affaires universitaires

Le Fonds de développement change de nom et met un nouvel accent sur les diplômés

La nouvelle équipe de direction veut développer le sentiment d'appartenance à l'Université

« Les diplômés sont membres à part entière de la communauté universitaire, au même titre que les étudiants, les employés et les professeurs, rappelle Guy Berthiaume. L'Université doit déployer tous les efforts pour que la présence des anciens se fasse sentir dans toutes les facettes de la vie de l'établissement. Il nous faut améliorer nos liens avec eux et nouer des relations stables, nourries et fructueuses avec les futurs diplômés dès le début de leurs études à l'Université », affirme le vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés.

Le développement d'un sentiment d'appartenance fort est une priorité de la nouvelle équipe de direction et le défi qu'entend relever M. Berthiaume, qui se dit prêt à retrousser ses manches pour y parvenir. Il souligne d'ailleurs l'importance qu'il accorde à sa collaboration avec sa collègue vice-rectrice à la vie étudiante, Martha Crago.

Notons que c'est dans le contexte de cette volonté de se rapprocher des diplômés que M. Berthiaume a vu son titre de vice-recteur être modifié pour inclure explicitement les relations avec les diplômés et que le 6 février le Fonds de développement est devenu le Bureau du développement et des relations avec les diplômés. « La désignation précédente était surannée et ne correspondait plus à la richesse et à la diversité de notre mandat », indique Guy Berthiaume.

Cette nouvelle appellation arrive à point nommé pour le service, qui a accueilli le même jour une directrice des relations avec les diplômés au sein de son équipe. Joëlle Ganguillet, qui a pour

tâche de développer chez nos anciens un sentiment d'appartenance, travaillera étroitement avec l'Association des diplômés et le vice-rectorat à la vie étudiante. Plus précisément, elle verra à l'élaboration d'un programme d'activités favorisant le rapprochement entre les diplômés et les autres groupes de la communauté universitaire, notamment les étudiants. En vue d'appuyer la stratégie d'internationalisation de l'Université, M^{me} Ganguillet veillera aussi à la mise en place et au soutien des cercles de diplômés situés à l'extérieur du Québec et du Canada et organisera un mois des diplômés, qui se tiendra en octobre prochain.

Selon M. Berthiaume, cette attention accrue accordée aux anciens n'est pas uniquement liée à une question de sous. « Les diplômés ont un rôle à jouer à l'Université en plus de pouvoir nous être d'un formidable secours sur les plans de la notoriété, du recrutement et du développement, dit-il. Bien sûr, nous comptons sur l'apport de nos anciens pour réussir nos campagnes de financement. Sans eux, l'Université ne connaîtrait pas les succès qui ont été au rendez-vous au cours de la dernière campagne majeure et des campagnes annuelles qui l'ont suivie. »

En tout cas, M^{me} Ganguillet a du pain sur la planche, car plus de 200 000 diplômés sont concernés. Même les facultés et les départements sont touchés, puisque, comme le fait remarquer M. Berthiaume, « le sentiment d'appartenance doit puiser ses racines

dans le passage à l'Université et grandir tout au long de la vie ».

Bientôt Toronto et Ottawa

Avec ce nouveau mandat et le don de cinq millions de dollars de l'homme d'affaires Michel Saucier et de sa conjointe Gisèle Beaulieu, on peut dire que le début de l'année 2006 a été faste pour le Bureau du développement et des relations avec les diplômés. Fort de l'appui du nouveau recteur, qui a le souci de la qualité globale de la vie de l'étudiant, Guy Berthiaume se dit confiant de voir bientôt d'autres généreux donateurs imiter le geste du couple de philanthropes.

Dans cette optique, il travaille actuellement avec M^{me} Ganguillet à la mise sur pied de plusieurs cercles de diplômés. « Ces regroupements visent à créer un réseau social et professionnel entre les diplômés et contribuent à faire rayonner l'Université à l'échelle internationale », explique M. Berthiaume. Il entend d'abord inaugurer un cercle à Toronto puis un autre à Ottawa avant de contribuer d'une façon significative au rayonnement de l'Université chez nos voisins du Sud. « Dans notre volonté de se faire connaître en dehors des frontières canadiennes et de garder contact avec les diplômés, nous envisageons d'ouvrir de nouveaux cercles dans les régions de Boston et de Washington et de rayonner davantage sur les cinq continents », confie-t-il.

Ces regroupements de diplômés s'ajouteront à ceux existant déjà ailleurs dans le monde, notamment à Paris, New York et Casablanca. « La création de ces cercles témoigne du dynamisme qui distingue les diplômés de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées », estime M. Berthiaume. Il rappelle que le cercle de New York compte pas moins de 122 diplômés alors que près de 1000 anciens de l'UdeM travaillent dans différents États américains, dont une centaine en Californie.

Plus les gens sont loin de leur *alma mater*, plus le sentiment d'appartenance est fort ? Pas nécessairement, semble dire le vice-recteur. « Le premier cercle de diplômés de l'Université a été créé en 2000 à Sherbrooke ! »

Dominique Nancy



Guy Berthiaume

La thérapie par les mouvements oculaires est-elle efficace ?

La psychothérapie basée sur les mouvements oculaires ou EMDR (pour *Eye Movement Desensitization and Reprocessing*) suscite un intérêt croissant tant chez les cliniciens que chez le public. Comme il s'agit d'une approche relativement nouvelle élaborée à l'origine pour traiter les chocs post-traumatiques, des chercheurs se questionnent sur son efficacité réelle lorsqu'elle est utilisée pour soigner tout autre trouble psychologique.

Dans le dernier numéro de la *Revue de psychoéducation* (vol. 34, n° 2), le professeur Serge Larivée, de l'École de psychoéducation, et Maxime Bériault, doctorant au Département de psychologie, recensent toute la littérature scientifique sur le sujet en présentant et en analysant les résultats des études de cas, des études cliniques et des études de laboratoire.

L'EMDR a été conçue à la fin des années 80 par la psychologue californienne Francine Sha-

piro à partir d'une expérience personnelle spontanée au cours de laquelle elle s'est aperçue que ses pensées négatives intrusives disparaissaient lorsqu'elle bougeait les yeux de façon saccadée. C'est là le caractère particulier de l'approche : le patient doit se remémorer le fait traumatisant tout en suivant des yeux un objet, ou les doigts, que le thérapeute déplace de haut en bas, de gauche à droite ou en décrivant des figures.

Certains considèrent que l'EMDR constitue une percée psychothérapeutique majeure, alors que d'autres l'associent à une pratique pseudoscientifique.

Dans ses premiers écrits, Francine Shapiro attribuait l'effet thérapeutique de sa méthode aux mouvements oculaires. Toutefois, la majorité des études sur la question, selon ce que rapportent MM. Larivée et Bériault, montrent que ni les mouvements oculaires ni les autres formes de stimulation ne contribuent à l'ef-

ficacité de l'EMDR. Les composantes de cette approche ne seraient pas en cause et l'effet serait plutôt attribuable aux principes thérapeutiques généraux comme l'empathie du thérapeute.

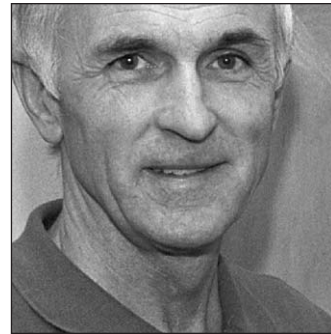
Les données révèlent tout de même que l'EMDR constitue un traitement aussi efficace que la thérapie cognitivo-comportementale pour traiter le stress post-traumatique, mais pas pour soigner les cas de phobie ou de trouble panique.

En 1995, déjà 10 000 thérapeutes recouraient à l'EMDR, mais aucune étude n'avait encore comparé son efficacité avec celle d'un traitement cognitivo-comportemental validé. La promotion de l'EMDR ayant devancé les données empiriques, « on peut s'inquiéter de la diffusion fulgurante d'une technique thérapeutique avant que son efficacité ait été démontrée et ses mécanismes d'action explicités », écrivent les deux chercheurs.

D.B.

d'une traite

Wayne Halliwell à Turin



Wayne Halliwell, professeur au Département de kinésiologie et psychologie de réputation internationale, est aux Jeux olympiques de Turin comme consultant en psychologie sportive auprès des skieurs acrobatiques.

Depuis plus de 20 ans, le professeur Halliwell travaille avec les athlètes d'élite canadiens afin d'améliorer leur préparation mentale pour les compétitions internationales et les Jeux olympiques. Lauréat du prix Gordon-Jukes du Conseil du Centre d'excellence de recherche et de développement du hockey, Wayne Halliwell est également psychologue sportif pour le Canadien de Montréal.

Sa présence à Turin représente une quatrième participation auprès des athlètes aux Jeux olympiques.

Six diplômés parmi le top 40 du *National Post*

Le quotidien *National Post* a publié, le 30 novembre dernier, la liste des 40 meilleurs conseillers juridiques d'entreprise âgés de moins de 40 ans. La Faculté de droit est heureuse de compter six de ses diplômés sur cette liste, ce qui la place au premier rang des facultés québécoises dans ce palmarès.

Il s'agit de :

M^{re} Janie C. Béique (LL. B. 1989)
Vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire corporative au Fonds de solidarité des travailleurs (FTQ)

M^{re} Alain Doré (LL. B. 1988)
Directeur principal des services juridiques chez Bombardier

M^{re} Michel Lalande (LL. B. 1988)
Vice-président et chef du service juridique à BCE

M^{re} Isabel Pouliot (LL. B. 1994)
Avocate principale chez Abitibi-Consolidated

M^{re} Robert Quesnel (LL. B. 1989)
Directeur du contentieux chez Merck Frosst Canada

M^{re} Isabelle Viger (LL. B. 1993)
Vice-présidente aux affaires juridiques chez Saputo

Un prix pour Pierre Ciotola et Jean Héту

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec a récemment décerné, en collaboration avec la Chambre des notaires du Québec, le prix Rodolphe-Fournier 2005 aux professeurs Pierre Ciotola et Jean Héту pour leur album-souvenir *La Faculté de droit de l'Université de Montréal : 125 ans de formation*.

Le prix Rodolphe-Fournier a été créé il y a quelques années

pour perpétuer le souvenir d'un homme qui, en plus de ses activités professionnelles de notaire, fut un grand amateur d'histoire, un chroniqueur prolifique et l'un des fondateurs de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Ce prix d'excellence, assorti d'une bourse de 1000 \$, souligne la qualité d'une recherche historique utilisant des actes notariés comme source principale ou encore traitant de l'histoire de la profession notariale. S'inscrivant dans cette seconde catégorie, l'album-souvenir des professeurs Ciotola et Héту, paru à l'occasion du 125^e anniversaire de fondation de la Faculté de droit de l'UdeM, rappelle « les liens particuliers qui unissent la Faculté et la Chambre des notaires du Québec et il signale le rôle joué par les notaires dans l'évolution de cette institution d'enseignement ainsi que le rayonnement des diplômés notaires dans la société québécoise », comme l'a indiqué le président du jury de sélection, Julien S. Mackay.

Un prix pour Marie-Josée Bédard

Marie-Josée Bédard, professeure adjointe au Département d'obstétrique-gynécologie, a reçu le Prix d'excellence pour l'enseignement en obstétrique et gynécologie, décerné par l'Association des professeurs en obstétrique et gynécologie. Elle a également gagné un premier prix pour son affiche « Déterminants du choix de carrière des étudiants en médecine au Québec face à une pratique obstétricale » à l'assemblée annuelle de l'Association.

Deux nouvelles coordonnatrices au développement

Sophie Doucet et Nadine Khairallah se sont jointes la semaine dernière à l'équipe du Bureau du développement et des relations avec les diplômés, en remplacement de deux coordonnatrices aux activités spéciales qui avaient récemment quitté le Bureau. Toutes deux possèdent une solide expérience dans leur domaine. Sophie Doucet est une diplômée en histoire et en administration des affaires qui a réalisé des mandats notamment pour le Centre canadien d'arbitrage commercial, le Conseil fédéral du Québec et l'Agence de revenu du Canada ; Nadine Khairallah, quant à elle, est versée en psychologie et en communication. Elle a travaillé à l'Ordre des psychologues du Québec ainsi qu'à la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse.

Une nouvelle professeure en droit de la common law

La Faculté a depuis peu accueilli une nouvelle professeure. Konstantia Koutouki a été engagée à titre de professeure adjointe pour enseigner en common law canadienne (droit privé). Diplômée de l'Université Queen's, à Kingston (1997), elle a obtenu une maîtrise en droit de la propriété intellectuelle à l'Université d'Ottawa (1999) et a déposé sa thèse de doctorat, à l'UdeM, sur les notions de savoir traditionnel des autochtones et de propriété intellectuelle en droit international, qui était sous la direction de la professeure Isabelle Duplessis.

Affaires universitaires

La contribution des chargés de cours est essentielle à l'Université

L'Université se donne une **politique d'intégration pédagogique** des chargés de cours

« Les chargés de cours sont indispensables à l'Université de Montréal. Ce sont eux qui ont permis la relance de l'an 2000 et sans eux les services de consultation externe des facultés à vocation professionnelle ne pourraient pas fonctionner. L'Université se devait de reconnaître leur contribution par une politique institutionnelle assurant leur intégration pédagogique aux rouages déjà en place. »

C'est ainsi que Pierre Simonet, vice-provost et vice-recteur à la planification, soulignait l'adoption de la Politique sur l'intégration pédagogique des chargés et des chargés de cours de l'Université de Montréal par l'Assemblée universitaire le 12 décembre dernier.

En 2005, près de 2000 chargés de cours étaient en fonction dans les diverses unités de l'UdeM, ce qui représentait 386 postes à temps complet ou 36 % de la charge d'enseignement au premier cycle. Le nombre de chargés de cours a augmenté de 23 % par rapport à 1994, alors que le nombre de professeurs réguliers a diminué de 5 %.

Dans les faits, la nouvelle politique vient admettre l'existence d'une mécanique qui ne figurait que dans la convention collective du Syndicat des chargés et des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM). Depuis 1996, la convention prévoyait en effet la création d'un comité universitaire d'intégration pédagogique (CUIP) dont le mandat était de favoriser la mise sur pied et le financement de projets pédagogiques réalisés par les chargés de cours; les facultés pouvaient aussi constituer des comités locaux d'intégration pédagogique (CLIP) afin de faire une première évaluation des projets à

soumettre au CUIP. Seule la Faculté de l'éducation permanente était formellement tenue d'instituer un CLIP.

« Il fallait assurer un meilleur arrimage de cette disposition avec les instances administratives des unités de l'Université et assurer son existence indépendamment de la convention collective, explique le vice-recteur. C'est maintenant une politique institutionnelle et il s'agit là d'une reconnaissance de l'apport des chargés de cours à la vie universitaire. »

Selon la Politique, toutes les unités où le nombre de chargés de cours est suffisant pour qu'ils soient représentés au sein des instances de gestion de l'enseignement doivent maintenant avoir un CLIP comprenant un nombre égal de chargés de cours et de professeurs (ou de représentants de l'Université pour la FEP). Le CUIP doit par ailleurs déposer chaque année à la Commission des études un bilan des activités réalisées.

Un outil bien rodé

L'adoption d'une telle politique était une demande du SCCUM. « C'est le fruit de la dernière négociation, déclare Laval Rioux, vice-président du Syndicat et membre du CUIP depuis ses débuts. La nouvelle politique est une reconnaissance attendue de la contribution historique des chargés de cours à notre université. »

Selon l'enseignant rattaché à l'Institut d'urbanisme, le modèle d'intégration est maintenant bien rodé. Il existe à l'heure actuelle 20 CLIP et 230 projets ont été exécutés par des chargés de cours en collaboration avec des professeurs; plus de 1,3 M\$ y a été consacré.

Les exemples de projets entrepris sont variés. Certains CLIP réalisent des plans annuels destinés à animer la vie pédagogique comme des journées de réflexion entre collègues, des séances d'information pour les étudiants, des enquêtes communes sur les besoins des étudiants, le partage des évaluations de programmes entre les enseignants, etc. Certaines de ces activités reviennent chaque trimestre ou chaque année.

« La tenue de ces activités renforce le travail des unités départementales et facultaires, affirme M. Rioux. Les chargés de cours les apprécient et l'expérience démontre qu'ils y participent volontiers si elles sont bien organisées et si elles sont soutenues par les directions. »

Les CLIP sont également à l'écoute des préoccupations des étudiants. « Ces comités peuvent être des lieux où s'élaborent des moyens d'intervention pour résoudre des problèmes comme l'harmonisation des cours, les mesures spéciales d'encadrement pour étudiants en difficulté, le soutien pédagogique tout au long du parcours de l'étudiant », ajoute Laval Rioux.

M. Rioux espère que la Politique donnera plus de visibilité aux comités d'intégration tout en amenant les facultés à accorder toute l'importance nécessaire à l'enseignement.

« Souhaitons qu'on parle plus de pédagogie dans notre université, surtout au premier cycle, où arrivent les nouvelles cohortes d'étudiants qui éprouvent parfois des problèmes d'adaptation et de persévérance. La nouvelle politique pourra certes nous aider », conclut-il.



Laval Rioux



Pierre Simonet

Daniel Baril

Recherche en droit

Une loi devrait empêcher le marchandage des connaissances indigènes

Des firmes américaines et japonaises ont déposé des brevets pour **exploiter les propriétés** du margousier

Le droit international est incapable de protéger convenablement les connaissances traditionnelles des autochtones. Les organismes internationaux devraient sans tarder rédiger un traité pour les préserver avant qu'elles soient détournées à des fins commerciales.

Voilà l'opinion de Konstantia Koutouki, professeure à la Faculté de droit, qui a déposé récemment sa thèse sur le droit des autochtones en matière de propriété intellectuelle. Elle fait valoir qu'il existe déjà des accords internationaux destinés à protéger les brevets et inventions des grandes entreprises. Pourquoi ne pas en faire autant pour le savoir ancestral des 300 millions d'autochtones et des populations isolées qui ont élaboré des remèdes traditionnels à partir de plantes aux propriétés curatives ?

M^{me} Koutouki fait observer que les accords comme celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la propriété intellectuelle, baptisé « Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce » (ADPIC), ont un pouvoir démesuré en comparaison de l'entente multilatérale supposée sauvegarder les droits des autochtones, qu'elle ne trouve pas assez sévère.

Là où l'on s'approche le plus d'un mécanisme de protection des connaissances indigènes, c'est dans la Convention sur la biodiversité, mais le document légal est difficile à modifier, ce qui vulnérabilise les autochtones. Leurs connaissances ancestrales risquent ainsi d'être exploitées commercialement sans qu'ils puissent en tirer des bénéfices. « Même si cette convention reconnaît les droits des autochtones, elle ne leur accorde pas une grande place à côté des autres enjeux comme les semences ou les lignées d'ADN. »

Le margousier volé

Un triste exemple de ce qui attend les autochtones en cette matière est l'histoire de la semence du margousier, un astringent naturel découvert par les fermiers indiens et qui est utilisé par les médecins traditionalistes de l'Inde depuis 200 ans. Des firmes américaines et japonaises se sont emparées de cette plante et ont déposé une douzaine de brevets pour en exploiter les propriétés. Aujourd'hui, des dérivés de margousier sont ajoutés à des dentifrices et à des insecticides. Des militants indiens dénoncent le fait que les brevets ne reconnaissent pas les efforts de leur pays pour avoir mis au jour les propriétés thérapeutiques et agricoles de la plante. Ils ont déposé une plainte à l'OMC contre « l'harmonisation des lois sur la propriété intellectuelle ». De plus, la commercialisation du margousier a eu pour résultat que les fermiers indiens



Le margousier est très recherché pour ses propriétés thérapeutiques.

Les peuples indigènes ont bien peu de pouvoir pour s'opposer aux grandes compagnies pharmaceutiques qui décident d'exploiter leurs connaissances ancestrales.

doivent à présent payer plus cher leurs semences de la plante.

M^{me} Koutouki estime que les peuples indigènes ont bien peu de pouvoir pour s'opposer aux grandes compagnies pharmaceutiques qui décident d'exploiter leurs connaissances ancestrales. Plusieurs des communautés concernées sont reculées et parlent des langues vernaculaires, lorsqu'elles ne sont pas analphabètes. Difficile alors de négocier avec les porte-paroles des multinationales qui frappent à leur porte. « C'est pourquoi la responsabilité de protéger leurs droits revient à l'État », mentionne la diplômée.

D'origine grecque, Konstantia Koutouki est très sensible au sort réservé à ces petites communautés. Elle a eu l'occasion d'en visiter quelques-unes, notamment au Costa Rica et en Bolivie, où elle a été témoin de certaines aberrations.

Elle dit que l'Occident devrait mettre en place une structure en droit international qui permettrait la discussion de ces sujets, faisant référence aux différents enjeux mis en lumière par les communautés touchées. Cela prendra des efforts considérables de la part des organisations non gouvernementales et des autres intervenants.

Vigueur c. faiblesse

Elle étudie actuellement les accords tels que l'ADPIC qui sont en mesure de permettre l'instauration de mécanismes de régulation à long terme. « L'ADPIC est musclé, alors que la Convention sur la biodiversité est maigrichonne », lance M^{me} Koutouki.



Plusieurs produits contiennent des dérivés de margousier.

En l'absence d'une convention vraiment efficace, certaines entreprises préfèrent s'entendre directement avec leurs interlocuteurs politiques. La professeure donne l'exemple d'un compromis survenu entre la compagnie pharmaceutique Merck Frosst et le gouvernement du Costa Rica en 1991. Celui-ci a accepté que l'entreprise acquière des échantillons de plantes et d'insectes ainsi que des micro-organismes provenant des forêts protégées du pays. En retour, la société s'est engagée à verser des redevances à l'Institut national de la biodiversité du Costa Rica aussitôt qu'elle mettrait au point des médicaments à partir de ces échantillons biologiques.

Cette entente semble convenir aux deux parties, mais M^{me} Koutouki aimerait que des ententes globales voient le jour pour éviter le marchandage de connaissances traditionnelles. Selon elle, le savoir ancestral des cultures autochtones devrait être mieux reconnu économiquement et socialement pour sa contribution au bien-être de l'humanité.

Philip Fine
Collaboration spéciale
Traduit de l'anglais par
Mathieu-Robert Sauvé

Recherche en orthophonie

La dysphasie n'est pas un obstacle à l'apprentissage d'une deuxième langue



Illustration utilisée pour détecter l'omission d'un pronom. « Que fait la petite fille avec la nourriture ? Elle *la* met dans son sac à dos. »

Les enfants bilingues atteints d'un trouble spécifique du langage ont parfois **moins de difficultés langagières** que les enfants unilingues

L'apprentissage d'une deuxième langue chez les enfants atteints de dysphasie n'est pas nécessairement à déconseiller. C'est l'une des conclusions qui se dégage d'une recherche entreprise par Martha Crago, orthophoniste de formation et rattachée à ce titre à l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'UdeM.

Malgré ses fonctions de vice-rectrice à la vie étudiante, M^{me} Crago réussit à poursuivre des travaux de recherche en collaboration avec un collègue de l'Université d'Alberta, Johanne Paradis, et une coordonnatrice à l'École, Carole Bélanger. Elle livrera les données de sa recherche au cours d'une conférence midi le 15 février (voir le calendrier).

Morphèmes et pronoms

La dysphasie ou trouble spécifique du langage (TSL) touche de cinq à sept pour cent de la population. Ce syndrome n'altère que certaines fonctions syntaxiques du langage, comme l'utilisation des pronoms conjoints en français ou l'emploi des morphèmes indiquant le temps des verbes en anglais.

L'origine de ce syndrome est mal connue. « Les enfants qui en sont affectés performant normalement aux tests de QI, n'ont aucune déficience auditive, aucune lésion neurologique, aucun trouble socioaffectif et ne sont pas autistes, précise la chercheuse. Leur vocabulaire est toutefois plus limité et l'acquisition complète du langage se fait plus tardivement que chez les autres enfants. »

Devant une illustration sur laquelle, par exemple, un personnage est en train de manger une pomme, l'enfant atteint de TSL sera incapable de répondre de la bonne façon syntaxique à la question « Que fait le personnage avec la pomme ? ». Au lieu de répondre « Il la mange », il dira simplement « Il mange » ou en-

core « Il mange ça ». Pourtant, cet enfant n'éprouvera aucune difficulté à placer correctement l'article *la* dans une phrase; cet exemple montre que le trouble provient de la compréhension du rôle de *la* en tant que pronom.

Chez les anglophones, la dysphasie s'exprime parfois par l'omission du *s* dans les pluriels et dans les verbes à la troisième personne du singulier, ou encore du *-ing* à la forme progressive.

Les orthophonistes déconseillent habituellement aux parents de ces enfants de leur faire apprendre une deuxième langue de peur que ce nouvel apprentissage ne freine davantage celui de leur langue maternelle.

« Mais cette position ne reposait sur aucune étude », affirme Martha Crago. Cette consigne crée par ailleurs des ennuis dans les familles bilingues, où les parents ne peuvent se permettre d'interagir différemment avec les enfants dans l'usage des langues.

Le bilinguisme n'est pas un problème

L'orthophoniste a donc comparé les difficultés d'utilisation de certains morphèmes chez des enfants dysphasiques unilingues et bilingues, et ceci, tant chez les francophones que chez les anglophones. Mais les entraves à l'acquisition d'une deuxième langue ne sont pas les mêmes si l'enfant apprend simultanément deux langues dès la naissance ou si la deuxième langue n'est apprise qu'à l'âge scolaire. La chercheuse a donc distingué ces deux types de bilinguisme.

La première partie de ses travaux a porté sur les enfants à qui l'on parle deux langues dès la naissance (bilingues de naissance) en observant les difficultés d'usage du pronom conjoint et des morphèmes de temps. « Que ce soit en français ou en anglais, les difficultés sont de même type et de même gravité chez les enfants unilingues et les enfants bilingues de naissance », a-t-elle observé.

Son étude montre même que, chez les francophones, l'usage des morphèmes de temps et des pronoms conjoints est mieux maîtrisé que chez les unilingues. Bien que le nombre de sujets ait été limité, les différences sont tellement grandes qu'elles sont significatives, indique M^{me} Crago.

Le TSL n'est donc pas aggravé par l'apprentissage d'une deuxième langue et ceci a des retombées sur les plans théorique et clinique. « Les prédispositions au langage sont suffisamment fortes pour permettre à un enfant atteint de TSL d'être bilingue et ses aptitudes linguistiques sont assez solides pour lui permettre d'apprendre deux langues simultanément, souligne la chercheuse. Sur le plan clinique, on devrait encourager ces enfants à préserver l'usage de leurs deux langues. »

Bilingues réussis

Martha Crago poursuit ses travaux en étudiant cette fois les difficultés d'usage de pronoms conjoints en français chez des enfants dysphasiques anglophones en classe d'immersion française. Ses résultats préliminaires démontrent que ces enfants rencontreraient plus d'obstacles que les enfants bilingues de naissance.

Quoi qu'il en soit, la chercheuse estime que ces embûches ne représentent pas un empêchement à apprendre une deuxième langue. Même s'ils ne la parlent pas parfaitement, le bénéfice est plus grand que de demeurer unilingue et il ne faut pas penser que ces enfants ne se développeront pas normalement.

Martha Crago cite un excellent exemple pour illustrer ce point de vue : un politicien francophone qui ne maîtrisait parfaitement ni l'anglais ni le français et qui construisait des phrases approximatives est tout de même devenu premier ministre du pays.

Daniel Bari



Martha Crago

Moins de soleil, plus brillant.

Poursuivez vos études cet été !

600 cours offerts – Mai à août 2006

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

514•343•6090

1 800 363•8876

www.universitedete.umontreal.ca

Université 
de Montréal

Recherche en orthophonie

Langage : les garçons disent « camion », les filles « pleurer »

Les petites filles ont un vocabulaire plus riche que celui des garçons, mais ces derniers **les rattrapent** vers l'âge de 28 mois

Le vocabulaire acquis par les enfants âgés de 16 à 27 mois varie selon les sexes. Parmi les 100 premiers mots que les garçons apprennent, on trouve « vroom », « auto » « camion » et « tracteur » alors que les termes « doux » et « pleurer » semblent davantage faire partie du langage des filles.

C'est ce que révèle une étude menée au Laboratoire sur le développement du langage du Centre de recherche de l'Hôpital Sainte-Justine et de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'UdeM. La recherche réalisée par Caroline Bouchard au cours d'un stage postdoctoral avec les professeures Ann Sutton et Natacha Trudeau auprès d'enfants francophones dont l'âge variait de 8 à 30 mois indique une différence entre les garçons et les filles quant aux types de mots acquis. « Cela peut sembler cliché, mais les résultats démontrent que les différences sur le plan des champs d'intérêt ou des expériences se reflètent dans le vocabulaire, affirme M^{me} Trudeau. La preuve : les mots « tracteur » et « vroom » ne font même pas partie du répertoire langagier acquis par les filles. »

L'orthophoniste admet qu'il existe sans doute une influence culturelle qui expliquerait pourquoi le vocabulaire des garçons comprend davantage de mots faisant référence à des véhicules. « Peut-être que les parents jouent plus aux autos avec leurs fils. » C'est connu, renchérit M^{me} Sutton, la motivation et l'expérience émotive sont une source importante d'apprentissage. « On apprend à exprimer des choses qui sont pertinentes ou utiles pour nous », dit-elle. Mais à ce jour aucune étude n'avait établi le phénomène de façon empirique. C'est maintenant chose faite.

Les filles ont un lexique plus vaste

La recherche effectuée à partir de données recueillies à l'intérieur du projet MacArthur, un outil utilisé en anglais pour évaluer le lexique et les bases de la syntaxe des bambins que Natacha Trudeau a normalisé en français québécois, met aussi au jour une différence significative entre les sexes pour ce qui est de l'étendue du lexique. « Les petites filles acquièrent en général une trentaine de mots de plus que les garçons au début, rapporte Natacha Trudeau. Mais à partir de 28 mois, les garçons les rattrapent. »

Spécialistes de l'acquisition du langage, M^{mes} Sutton et Trudeau précisent que ce constat ne doit pas conduire à un jugement précipité : il y a des garçons qui acquièrent rapidement un vaste lexique et des filles dont le vocabulaire est plus limité. Le tout est une affaire de proportion, comme le déclarent les chercheuses.

Même si ce léger écart ne permet pas de dire que les filles sont



On estime qu'un mot est acquis lorsqu'il est employé par la majorité des enfants. Par exemple, on dit que les mots « papa » et « maman » sont acquis par 90 % des enfants à 16 mois même si plusieurs bambins les prononcent bien avant. Mais on ignore encore à quel âge ils commencent à conjuguer les verbes et à accorder les genres.

plus douées que les garçons – « La différence entre les garçons et les filles n'est pas significative sur le plan clinique », soutient Ann Sutton –, il semble conforme aux constatations selon lesquelles les filles sont dotées d'une plus grande aisance verbale que les garçons. Cela pourrait expliquer en partie pourquoi elles réussissent proportionnellement mieux dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, comme le mentionne un rapport du Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

Cette différence cognitive entre les sexes est-elle biologique ou culturelle ? « La question est complexe et ne se limite certainement pas qu'aux aptitudes langagières », estiment les professeures Sutton et Trudeau. Elles rappellent que les comportements des parents pourraient être à l'origine des différences entre garçons et filles observées dans les tests d'aptitude verbale ou du moins y jouer un rôle.

La scolarité de la mère exerce une influence

Des études faites dans les années 70 ont en effet déjà montré que les interactions verbales étaient plus nombreuses entre une mère et sa fille qu'entre un fils et sa mère. Une autre recherche a révélé que, pendant les deux premières années de vie, les mères donnaient plus de marques d'attention à leur fille et babillaient plus facilement avec celle-ci qu'avec leur petit frère.

Enfin, une autre étude a signalé que, dans les familles nombreuses, le père s'adressait plus rudement aux garçons qu'aux filles.

Plus récemment, une étudiante de deuxième cycle en orthophonie et audiologie de l'Université s'est intéressée à l'influence de certaines variables sociodémographiques sur l'acquisition du langage des enfants. Dans son travail de recherche dirigé par la professeure Trudeau, Marie-Claude Boudreault a mis en lumière des interactions entre les sexes et le niveau d'études des parents.

L'étude menée auprès de 700 des 1200 enfants de l'échantillon du projet MacArthur révèle que le vocabulaire des filles est influencé par le niveau de scolarité de la mère. « On n'observe pas de différences entre les mères qui ont fait des études universitaires ou collégiales relativement au nombre de mots produits par les enfants, signale la jeune chercheuse. Les enfants dont les mères possèdent un diplôme d'études secondaires se situent cependant légèrement au-dessous de la moyenne. On parle de moins d'un écart type, mais la différence est significative. »

Le plus surprenant, c'est que le vocabulaire des garçons ne semble pas touché par le niveau d'études de la mère. La chercheuse qui poursuit ses analyses ne sait pas encore si le niveau de scolarité du père a un ascendant notable sur le développement du

« Les résultats démontrent que les différences sur le plan des champs d'intérêt ou des expériences se reflètent dans le vocabulaire. »

langage des jeunes enfants. « Pour l'instant, on remarque un effet seulement chez les filles dont la mère n'a pas de diplôme d'études collégiales ou universitaires, ajoute Marie-Claude Boudreault. Les aptitudes langagières des garçons, elles, restent stables. »

Est-ce que les filles sont plus sujettes à l'influence de leur mère ? Le niveau plus élevé de scolarité de la mère avantage-t-il les filles qui sont, dit-on, plus sensibles au langage ? Est-ce que la mère passe plus de temps avec sa fille ? Lui parle-t-elle plus souvent et plus longtemps ? Les parents poussent-ils leur garçon à se dépenser davantage ? Est-ce qu'ils jugent différemment le vocabulaire de leur fils et de leur fille ?

Voilà autant de questions sans réponses qui illustrent combien il est difficile de faire abstraction de l'acquis quand on étudie l'inné.

Dominique Nancy



Ann Sutton



Natacha Trudeau

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL VOUS INVITE À LA 44^e CONFÉRENCE AUGUSTIN-FRIGON



Le combat pour la diversité linguistique et culturelle à l'heure de la mondialisation



CONFÉRENCIÈRE

Louise Beaudoin

Professeure associée au département d'histoire de l'UQAM et ancienne ministre des relations internationales du Québec

Le **jeudi 16 février 2006** à 11 h 30
à la salle C-631 de l'École Polytechnique.

ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS :

Service des communications
Téléphone : (514) 340-4915
communications@polymtl.ca
www.polymtl.ca

Métro Université-de-Montréal



Recherche en éducation

Philosopher au primaire

L'enseignement de la philosophie aux enfants permet de **développer la pensée critique** même au préscolaire

La philosophie n'est pas nécessairement une discipline aride pour adultes sérieux et ultrarationnels. Depuis une vingtaine d'années, des expériences d'enseignement de la philosophie ou de développement de la pensée critique sont menées dans différentes écoles primaires du Québec.

« Dans certains pays comme l'Espagne et l'Écosse, l'enseignement de la philosophie aux enfants est obligatoire à l'école primaire, mais les expériences québécoises relèvent de l'initiative de certains enseignants », mentionne Marie-France Daniel, professeure d'éthique appliquée au Département de kinésiologie.

Spécialiste de la philosophie de l'éducation, Marie-France Daniel observe ces expériences depuis près de 20 ans et en évalue les effets tant sur le développement de la pensée critique que sur celui des comportements sociaux. L'approche de philosophie pour enfants (PPE) peut même s'adapter au préscolaire. La chercheuse a d'ailleurs elle-même produit un guide pédagogique destiné à ce niveau : *Dialoguer sur le corps et la violence : un pas vers la prévention* (Le loup de gouttière, 2002) ; ce matériel fait actuellement l'objet de projets de recherche au Québec, en France et en Belgique.

Compétence transversale

Le développement de la pensée critique est une des fameuses compétences transversales qui font régulièrement la manchette, mais il ne fait pas partie des objectifs d'aucun cours en particulier.

« On sent des réticences au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à investir dans la formation du jugement critique, note la chercheuse. C'est peut-être parce que la société considère que le rôle de l'école est de transmettre des connaissances et non de former la pensée autonome. »

La PPE s'intègre toutefois très bien à des matières comme le français, les mathématiques et la morale. Et il n'est jamais trop tôt pour commencer. « Quel que soit le niveau, les enfants adorent cette approche, malgré les exigences de discipline et de rigueur qu'elle leur impose », affirme Marie-France Daniel.

Dans un ouvrage sur l'application de la PPE à l'enseignement des mathématiques (*Pour l'apprentissage d'une pensée critique au primaire*, PUQ, 2005), la professeure souligne que la recherche de logique et de cohérence fait partie des réflexes naturels de l'enfant parce que ces éléments sont nécessaires à la pensée. « Lorsque l'enfant réplique en disant "C'est quoi le rapport ?", il se situe dans une quête de cohérence », souligne-t-elle.

Le fait de poser des questions est un acte mental spontané et c'est sur cette habileté cognitive que se fonde la PPE. « Les recherches montrent que les enfants sont capables de dépasser les stades de Piaget et de Kohlberg ; le potentiel est là et il s'agit de le stimuler. »



Marie-France Daniel

Pour y arriver, la PPE recourt à des contes philosophiques comprenant un dilemme moral à résoudre plutôt qu'à de la simple littérature jeunesse qui pourrait contenir une morale implicite. L'objectif n'est pas d'inculquer une norme mais de susciter un effort cognitif pour que l'enfant trouve par lui-même une réponse qui convient au dilemme.

L'enseignant doit donc amener les élèves à apprendre à formuler des questions qui portent sur le sens et qui vont au-delà de la simple compréhension du texte. « Inciter l'enfant à faire des choix autonomes ne signifie pas le laisser choisir n'importe quoi, précise Marie-France Daniel. Il doit justifier ce qu'il veut faire, envisager des solutions de rechange, tenir compte des conséquences de ses choix et vérifier les résultats de ses choix. L'approche vise la responsabilisation et non le laxisme. »

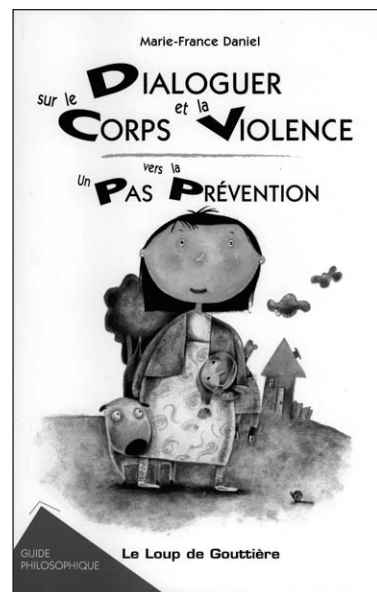
La PPE nécessite donc une formation particulière de la part des enseignants, mais il ne se donne aucun cours propre à cette approche en formation des maîtres. Les enseignants intéressés par la PPE doivent aller chercher eux-mêmes une formation non créditée. Marie-France Daniel organise pour sa part des ateliers de formation pour ces enseignants.

Pour tous les milieux

La PPE ne s'adresse pas qu'à de petits bolés. M^{me} Daniel a constaté dans ses recherches que l'approche philosophique conduit les enfants à gérer plus efficacement les conflits et améliore leur estime de soi, en plus de favoriser les apprentissages, et ceci, quel que soit le milieu.

« Des expériences ont été effectuées avec des enfants de milieux défavorisés et aux prises avec des difficultés d'apprentissage, indique-t-elle. En adaptant la méthode avec des exercices plus moteurs que livresques, les résultats ont été aussi positifs que dans les classes ordinaires ; ces enfants manifestaient une meilleure capacité réflexive sur les effets de la violence que les enfants des classes témoins. »

Ne devrait-on pas alors généraliser l'enseignement de la phi-



losophie au primaire ? « Il est préférable que cet enseignement demeure une initiative personnelle des enseignants parce que, pour montrer le plaisir de la réflexion, il faut se poser soi-même des questions, répond la philosophe. Les enseignants qui ne s'intéressent pas à cette matière risquent d'appliquer la méthode de façon minimaliste et les enfants ne l'apprécieront pas. »

Marie-France Daniel juge par ailleurs paradoxale l'idée de faire du développement de la pensée critique un des objectifs du cours d'enseignement religieux. « L'enseignement religieux cherche à développer une croyance alors que la PPE veut déconstruire les croyances pour les analyser et leur redonner un nouveau sens. Cela risquerait également de créer un malaise chez les professeurs chargés de l'enseignement religieux. »

Le cours d'enseignement moral, qui vise d'ailleurs la maturation du jugement plutôt que la transmission de normes, lui paraît un terrain plus fertile.

En définitive, l'approche philosophique pourrait peut-être représenter une issue à l'impasse dans laquelle se trouve le projet de remplacement de l'enseignement moral et de l'enseignement religieux au secondaire. Mais ça, c'est une autre histoire...

Daniel Baril

PHASE 2 Les Condos de la Gare



j'aime Montréal...
j'aime mon quartier...
j'aime bien manger...
j'aime bien boire...
j'aime être en bonne compagnie...
j'aime prendre soin de moi...
et je croque dans la vie...

À PARTIR DE

130 775 \$

+ tx

PHASE 1, 2 & 3 :

225 unités vendues

Seulement 40 unités disponibles

Admissible à la subvention de Montréal de 6 500 \$

7080 rue Hutchison

lundi au merc. 14 h à 20 h

sam. et dim. 13 h à 17 h

www.lescondosdelagare.com

www.racheljulien.com

Lofts
abordables dans un quartier en émergence

métro Parc
271.8065

IMAN DIMITRY RBC BANQUE ROYALE

Conseillère en prêts hypothécaires
Téléphone : (514) 784-0140
Télécopieur : (514) 784-0138
Cellulaire : (514) 947-5573
Courriel : iman.dimitry@rbc.com



Offre spéciale avec cette annonce !

RBC
Banque Royale

Atelier d'opéra

L'opéra *Hänsel und Gretel* : entre l'allégresse et la douleur

La production de la **Faculté de musique** sera plus sombre que plusieurs versions présentées jusqu'à maintenant

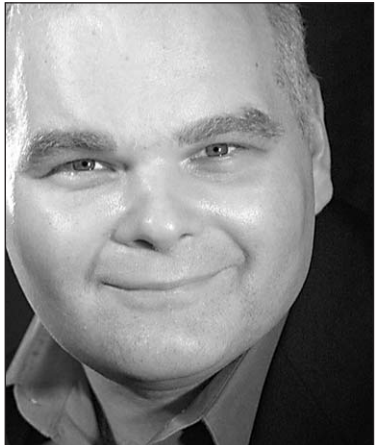
Les productions de l'Atelier d'opéra et de l'Orchestre de l'Université de Montréal (OUM) sont désormais inscrites au calendrier de bon nombre d'amateurs d'opéra montréalais. Lancées en 1999, elles rallient désormais les critiques et le public : dans leurs revues de fin d'année, les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir* ont classé la production 2005, *Le nozze di Figaro*, respectivement dans les 5 et les 10 meilleurs concerts classiques de l'année.

Si *Le nozze di Figaro* avait su faire rire, l'opéra de cette année, *Hänsel und Gretel*, de l'Allemand Engelbert Humperdinck, est basé sur le conte des frères Grimm dont on oublie trop souvent le côté sordide.

« Après tout, c'est l'histoire d'une femme, la sorcière, qui emprisonne des enfants et qui les cuit dans un four. Elle se fait elle-même brûler dans un four. Les auteurs étant allemands, il y a quelque chose de prémonitoire dans cette œuvre, souligne Alice Ronfard, qui signe la mise en scène. C'est une pièce assez brechtienne sur la douleur des enfants, le manque d'amour, la faim et la misère. C'est une pièce grave, mais en même temps, c'est une pièce joyeuse, dans laquelle le rêve et la réalité se mêlent. »

Ayant déjà mis en scène, à l'UdeM, les opéras *A Midsummer Night's Dream* (Britten) en 2004 et *Dialogues des Carmélites* (Poulenc) en 2003, Alice Ronfard sait faire des choses étonnantes avec des moyens limités. Dans ce cas-ci, le monde onirique des enfants sert sa vision de l'œuvre.

« L'optique que j'ai prise, c'est que ce sont les enfants qui sont eux-mêmes des bonbons, ce sont eux qui transportent les friandises.



Robin Wheeler

Il n'y a pas de maison, pas de four. Les enfants se perdent et ont ensuite des visions. Ils ont tellement faim qu'ils en inventent une sorcière. On ne sait pas si c'est vrai. Ils se sont peut-être assoupis dans un coin et les parents les ont retrouvés, mais ce qui s'est passé entretemps a été un grand rêve. »

La quintessence de la musique allemande

Même si le compositeur Engelbert Humperdinck est peu connu pour le reste de son œuvre, Jean-François Rivest, chef de l'OUM, estime que l'opéra *Hänsel und Gretel*, composé en 1893, constitue un chef-d'œuvre de la musique allemande.

« Chacune des notes est à sa place, chacune des idées est sou-



Alice Ronfard

pesée, résumant parfaitement l'œuvre à l'intérieur de chaque détail. La majorité des compositeurs allemands considéraient cet opéra comme la quintessence de la musique allemande. Il s'agissait de leur opéra fétiche », note le chef.

Selon Jean-François Rivest, cet opéra synthétise l'ensemble de l'âme allemande comme presque aucune autre œuvre n'a su le faire.

« Cette œuvre est au centre de l'esprit allemand, qui se reconnaît aussi bien par son lyrisme, son côté paysan, rustique et folklorique, par sa valse, son galop, sa polka et ses diverses danses viennoises, que par son côté mystérieux, ses histoires anciennes, etc. La plupart des grandes œuvres



Jean-François Rivest

des Allemands sont plus extrêmes. Elles vont aller plus loin dans une direction, elles vont exagérer telle autre chose. »

Le chef de l'OUM explique que la partition comporte deux niveaux, comme le conte.

« C'est une histoire où l'amour triomphe du mal. Le grand souffle de cet amour, symbolisé par la joie des enfants et par leur pureté absolue, sous-tend l'ensemble de l'opéra. La partition comprend aussi un second niveau, le mal, incarné par la sorcière diabolique mais aussi par la mère. »

Engelbert Humperdinck a travaillé avec Wagner et l'on retrouve ainsi, dans sa musique, des techniques d'écriture ressemblant à celles utilisées par son contemporain.

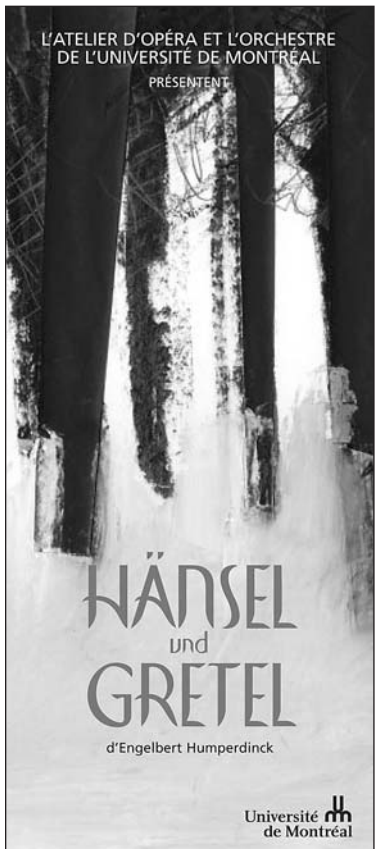
Après avoir présenté des opéras en français, en anglais et en italien, le temps était venu, explique Robin Wheeler, le directeur de l'Atelier d'opéra, de produire une œuvre en allemand, et il n'y avait pas de « meilleure façon d'initier nos chanteurs à ce genre de musique que de monter *Hänsel und Gretel*. »

« On a souvent l'impression, à tort, que c'est un opéra pour enfants, avec plein de bonbons, ajoute-t-il. Pendant longtemps, il a été présenté au Metropolitan Opera, à New York, la veille de Noël, une sorte de *Casse-Noisette* si l'on veut. Pourtant, si l'on considère l'histoire originale sur laquelle l'opéra est basé, la représentation de celle-ci devrait être beaucoup plus sombre. Et c'est l'angle que nous voulions donner à notre production. »

Julie Fortier

Collaboration spéciale

Hänsel und Gretel est présenté en version originale allemande (avec surtitres français) du 23 au 26 février à la salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy; billets : 8 \$ pour les étudiants, 15 \$ pour les aînés, 20 \$ pour le grand public; billetterie Admission : (514) 790-1245; on peut aussi se procurer des billets à la Faculté de musique, 200, avenue Vincent-d'Indy. Renseignements : (514) 343-6427.



Contact

Mercredi 22 h / Dimanche 20 h

Stéphane Bureau rencontre des grands penseurs et créateurs de notre temps.

Eric-Emmanuel Schmitt, Simone Veil, Jacques Attali, Robert Lepage, Philippe Labro, Marek Halter, Mario Vargas Llosa...



Télé-Québec

telequebec.tv

calendrier février

Lundi 13

Chercher le sens, trouver l'emploi

Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2011). Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 10 h à 12 h

Synaptic Regulation of Axon Branching Dynamics
Séminaire d'Edward S. Ruthazer, de l'Université McGill. Organisé par le Département de pathologie et biologie cellulaire.
Pavillon Roger-Gaudry, salle N-833
(514) 343-6109 11 h

Démonstration de la plateforme CSA (Cambridge Scientific Abstracts)
Activité de formation organisée par la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH). Inscription en ligne au <www.bib.umontreal.ca/SS/formation/formlibre.htm>.
Laboratoire de formation de la BLSH
Salle 1024
(514) 343-6111, poste 3273 12 h

Apprendre à créer une page Web pour votre cours (groupe 716)
Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l'UdeM. Organisé par le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant
Salles 420-14 et 440
(514) 343-6009 De 12 h à 13 h 30

The Route to Europe : Underground Migration Networks from Iraq and Turkey
Conférence de David Romano. Organisée par la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 613
(514) 343-6111, poste 8777 13 h

Repérer et réussir les accords périlleux
Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2008). Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 13 h 30 à 15 h 30

Itinéraires d'histoire de l'art : la Renaissance européenne
Bloc I : L'art de la Renaissance européenne au XV^e siècle. Première d'une série de quatre rencontres. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Le plaisir de l'écoute : concerto et symphonie
Première d'une série de deux rencontres avec Chantale Laplante. Or-

ganisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h

Regulation of p53-Dependent Apoptosis in C. Elegans
Conférence de Brent Derry, de l'Université de Toronto. Organisée par l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie.
Pavillon Marcelle-Coutu, salle S1-151
(514) 343-6111, poste 0880 15 h 30

S'amuser avec l'humour
Atelier du Centre de communication écrite (CCE 3007). Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 16 h 30 à 18 h 30

Récital d'alto
Classe de Jutta Puchhammer.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 17 h

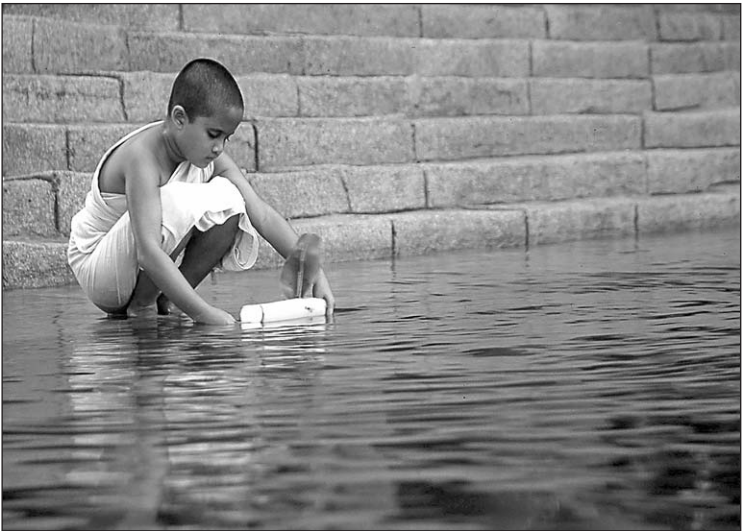
Le travail psychique à l'œuvre dans l'activité boursière : propositions à partir de Sigmund Freud et de Georg Simmel
Conférence d'Alain Deneault. Organisée par le Département d'études françaises dans le cadre du séminaire *Esthétique et économie politique*, du professeur du Département Éric Méchoulan.
Pavillon Lionel-Groulx, salle C-9141
(514) 343-6213 De 19 h à 21 h

Récital de chant
Classe de Gail Desmarais.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

La présence seigneuriale dans la vallée du Saint-Laurent
Première d'une série de deux rencontres : « Gentilshommes campagnards de la Nouvelle-France : grands seigneurs ou seigneurs défricheurs ? » Avec Benoît Grenier. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30

Vélo-Expédition Andes
Documentaire qui relate le voyage de deux aventuriers à travers l'Altiplano bolivien. L'entrée est libre, mais les places sont limitées ! La réservation est possible à partir du site Web <www.y2ktravels.com/documentaire>. Activité organisée par Yannick Daoudi.
Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d'essai
(6^e étage)
De 19 h 30 à 21 h 30

Mozart : le mystère de son génie musical
Troisième d'une série de trois rencontres avec Guy Marchand. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire. En reprise le 16 février de 13 h 30 à 16 h.
Au 3744, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 22 h



Ciné-campus présente le film *Water* le 14 février en version originale hindi, avec sous-titres français.

Mardi 14

Pax Africana : puissances et interventionnismes armés au sud du Sahara
Conférence de Sandrine Perrot, chercheuse postdoctorale au Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM. Organisée par le Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale.
Pavillon Lionel-Groulx, salle C-4145
(514) 343-6201 De 11 h 30 à 13 h

La présence seigneuriale dans la vallée du Saint-Laurent
Première d'une série de deux rencontres : « Gentilshommes campagnards de la Nouvelle-France : grands seigneurs ou seigneurs défricheurs ? » Avec Benoît Grenier. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Introduction à l'élaboration de cours en ligne avec WebCT (groupe 710)
Premier d'une série de trois ateliers réservée aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l'UdeM. Organisée par le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 440
(514) 343-6009 De 13 h 30 à 16 h 30

La recherche de statistiques : comment s'y retrouver à l'Université de Montréal ?
Activité de formation organisée par la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH). Inscription en ligne au <www.bib.umontreal.ca/SS/formation/formlibre.htm>.
Laboratoire de formation de la BLSH
Salle 1024
(514) 343-6111, poste 3273 16 h

The Religious Situation in the United States 175 Years After Tocqueville
Conférence de José Casanova, de la New School for Social Research (New York). Organisée par le Département de sociologie en collaboration avec le Centre d'étude des religions de l'UdeM.
Pavillon Roger-Gaudry, salle M-415
(514) 343-6620 16 h 15

Le droit de la gouverne municipale : terrain d'essai de la gouverne nationale ?
Conférence de Marie-Claude Prémont, de l'Université McGill. Organisée par le Centre de recherche en droit public. Inscription en ligne au <www.crdp.umontreal.ca/fr/activites/evenements>.
Pavillon Maximilien-Caron
Salon des professeurs
(salle A-3464)
(514) 343-7533 16 h 30

Ciné-campus
Water, v.o. hindi avec s.-t.f. Drame de Deepa Mehta. Avec Lisa Ray, Seema Biswas et Kulbhushan Kharbanda. Organisé par le Service des activités culturelles. Aussi à 19 h 15 et 21 h 30 et le 15 février aux mêmes heures.
Pavillon J.-A.-DeSève, Centre d'essai
(6^e étage)
(514) 343-6524 17 h

Découvrir ses intérêts
Atelier d'orientation scolaire et professionnelle. Frais : aucuns pour les étudiants de l'UdeM, 35 \$ pour le grand public. Inscription obligatoire. Organisé par le Service d'orientation et de consultation psychologique.
(514) 343-6853 De 17 h 30 à 19 h 30

Concert de l'Atelier d'improvisation (instruments variés)
Classe de Jean-Marc Bouchard.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-421
(514) 343-6427 19 h 30

Mercredi 15

Utilisations pédagogiques de PowerPoint (groupe 693)
Atelier réservé aux professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant de l'UdeM. Organisé par le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 415
(514) 343-6009 De 9 h à 12 h

Ordonner ses idées selon le texte et le contexte
Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2004). Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 10 h à 12 h

Le projet Campus durable
Conférence de Julien Lafrance-Vanasse et Ariane Léonard organisée par le comité UniVertCité de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM.
Au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-2325
(514) 343-6111, poste 5352 11 h 45

Volume et profil de consommation d'alcool des élèves et des camarades scolaires comme prédicteurs de l'agression et de la victimisation : une analyse multiniveaux
Conférence de Jean-Sébastien Fallu, du Groupe de recherche sur les environnements scolaires. Organisée par le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire.
Pavillon Marie-Victorin, salle B-328
(514) 279-0852 De 11 h 45 à 12 h 45

Les enfants ayant un trouble primaire du langage peuvent-ils apprendre deux langues ?
Conférence de Martha Crago, vice-rectrice à la vie étudiante. Organisée par l'École d'orthophonie et d'audiologie.
Pavillon Liliane-de-Stewart, salle 2210
(514) 343-7645 De 12 h à 12 h 50

L'art européen au temps de Catherine II
Deuxième d'une série de quatre rencontres : « Le rococo : regards croisés entre les beaux-arts et la littérature », avec Édith-Anne Pageot. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Musée des beaux-arts de Montréal
Auditorium Maxwell-Cummings
1379, rue Sherbrooke Ouest
(514) 343-2020 De 13 h à 15 h

Dresde, la Florence de l'Elbe
Troisième d'une série de quatre rencontres : « Dresde, foyer musical et littéraire », avec Guy Marchand et Stéphane Lépine. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 15 h 30

Écoutez le créateur en vous (atelier)
Troisième d'une série de trois rencontres avec Marie-Christiane Hellot. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Campus de Longueuil
Immeuble Port-de-Mer
101, Place-Charles-Lemoyne, salle 209
(514) 343-2020 De 13 h 30 à 16 h 30

Exploration de la plateforme de recherche WebSPIRS
Activité de formation organisée par la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH). Inscription en ligne au <www.bib.umontreal.ca/SS/formation/formlibre.htm>.
Laboratoire de formation de la BLSH
Salle 1024
(514) 343-6111, poste 3273 16 h

Argumenter, critiquer
Atelier du Centre de communication écrite (CCE 2016). Inscription obligatoire.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 430
(514) 343-5955 De 16 h à 18 h

La presse a-t-elle le droit de blasphémer ?
Table ronde présidée par François Crépeau sur la controverse entourant les caricatures de Mahomet. Avec Patrice Brodeur et Shahram Nahidi, de la Faculté de théologie et de sciences des religions, Aoua LY-Tall, du Département de sociologie, et Jean-Robert Sansfaçon, rédacteur en chef du *Devoir*. Organisée par le Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM.
Au 3744, rue Jean-Brillant, salle 107
(514) 343-7536 De 16 h 30 à 18 h 30

Le diable et sa grand-mère ou l'impératrice saint-pétersbourgeoise à la fête de Moscou
Conférence d'Alexandre Sadetsky. Organisée par Les Belles Soirées. Entrée libre.
Musée des beaux-arts de Montréal
Auditorium Maxwell-Cummings
1379, rue Sherbrooke Ouest
(514) 343-2020 De 18 h à 19 h 15

Plan financier et proposition financière
Atelier de Chamberland Hodge, de S.E.N.C. Organisé par le Centre d'entrepreneurship HEC-Poly-UdeM. Inscription au plus tard 48 heures avant la rencontre au 3535, ch. Queen Mary, salle 200.
Au 5255, av. Decelles, salle 3034
(514) 340-5693 18 h 30

Concert des cuivres
Classe d'Albert Devito.
Au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484
(514) 343-6427 19 h 30

Dresde, la Florence de l'Elbe
Quatrième d'une série de quatre rencontres : « Dresde, foyer musical et littéraire », avec Guy Marchand et Stéphane Lépine. Organisée par Les Belles Soirées. Inscription obligatoire.
Au 3200, rue Jean-Brillant
(514) 343-2020 De 19 h 30 à 21 h 30

Heure de tombée

L'information à paraître dans le calendrier doit être communiquée par écrit au plus tard à **11 h le lundi** précédant la parution du journal.

Par courriel : <calendrier@umontreal.ca>
Par télécopieur : (514) 343-5976

Les pages de *Forum* sont réservées à l'usage exclusif de la communauté universitaire, sauf s'il s'agit de publicité.

Portes ouvertes



Plus de 2600 personnes ont participé aux portes ouvertes du 8 février. En regroupant dans un même lieu tous les kiosques des facultés, les organisateurs ont facilité la collecte d'information.

Une affluence inattendue

L'Université attendait 1500 personnes à ses portes ouvertes, elle en a accueilli plus de 2600. C'est dire à quel point l'activité, qui s'est tenue le 8 février entre 16 h et 20 h, a connu un grand succès. C'est dire également à quel point l'intérêt des jeunes – et de leurs parents – pour l'UdeM ne se dément pas.

« Les gens attendaient en file. Nous pouvons toujours remettre des dépliants, mais ce que les visiteurs veulent, c'est parler à

quelqu'un qui répondra à leurs questions », résume Hélène Bernier, directrice de la promotion à la Direction des communications et du recrutement (DCR).

Traditionnellement, les portes ouvertes permettent aux futurs étudiants de faire le tour des pavillons qui les intéressent plus particulièrement. Ce volet, majeur, de l'activité était toujours au menu du 8 février, mais la DCR avait aussi regroupé dans le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry l'ensemble des fa-

cultés afin que les gens puissent, sur place, obtenir toute l'information désirée. Si l'on en juge par la foule qui se pressait à cet endroit, on peut conclure que l'initiative répondait à un réel besoin. En fait, ce fut un véritable défi que de satisfaire les demandes des uns et des autres dans un délai raisonnable.

Pour une majorité de visiteurs, souligne Hélène Bernier, il s'agissait d'un premier contact avec l'Université. Un nombre significatif d'entre eux étaient de

nouveaux arrivants, notamment au kiosque de la Faculté des études supérieures, auquel se sont présentés beaucoup de gens titulaires d'un baccalauréat d'un autre pays.

Les visiteurs ont aussi pu entendre des conférences sur des sujets d'actualité – par exemple celle sur la religion et le terrorisme prononcée par le professeur Patrice Brodeur – ou sur d'autres plus terre à terre mais ô combien incontournables comme cet ex-

posé du registraire, Fernand Boucher, sur la mythique cote R.

Des autobus faisaient la navette entre différents pavillons du campus. Encore là, certains ont eu la surprise de voir descendre de l'autobus non pas 12 ou 15 personnes comme ils s'y attendaient mais...75, notamment à l'Institut universitaire de gériatrie, dont la visite donnait une bonne idée de la majorité des professions liées à la santé.

P.d.R.



Les personnes affectées à l'information n'ont pas chômé une seconde : les files d'attente étaient longues, du jamais vu !



Le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry était très animé. Dès l'ouverture à 16 h, un groupe de 185 personnes attendaient de pouvoir poser leurs questions.



Le directeur de l'École d'optométrie, Jacques Grasset, répond personnellement à une visiteuse.



À gauche, Marie-Claude Bossé, qui était au kiosque d'information scolaire et professionnelle, s'est entretenue avec Maude Peretz-Larochelle, qui est accompagnée de sa mère, Isabelle Peretz, professeure en psychologie et dont les recherches sur la musique ont fait le tour du monde.